

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**DÉLIBÉRATION DE LA  
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

**DELIBERATION N°CP2023-  
09/4/41  
DOSSIER N°5894**

**FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON  
NIVEAU**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER  
Jean-Jacques LOZACH à Marinette JOUANNETAUD  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT  
Armelle MARTIN à Eric BODEAU

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Collèges et de la Jeunesse et des Sports/Service Sports et Loisirs de Nature*

RAPPORTEUR : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX SPORTIFS DE BON  
NIVEAU**



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,  
VU la délibération N°05/5/25 du Conseil général du 12 décembre 2005 relative à la modification du règlement du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau ;  
VU la délibération N° 12/3/18 du Conseil Départemental du 16 décembre 2016,  
VU la délibération N° 12/3/28 du Conseil Départemental du 16 décembre 2022,  
VU la délibération N° 04/4/25 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 28 avril 2023,  
VU le budget de l'exercice,  
VU le rapport CP2023-09/4/41 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

VU l'avis de la Commission CP - Vie collégienne, étudiante et Sports,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- d'attribuer les subventions suivantes au titre du fonds départemental d'aide aux sportifs de bon niveau pour un montant de **5 750€** :

<b>NOMS et PRÉNOMS DES ATHLÈTES / DISCIPLINES</b>	<b>MONTANTS ACCORDES</b>
Emma DELAGE (cyclisme)	200 €
Valentin QUITTET (équitation)	500 €
Irlande DEROUIN-BOULET (judo)	400 €
Jeanne BOUGON (motocyclisme)	300 €
Léo JOYON (motocyclisme)	400 €
Christophe BANCELIN (paddle)	200 €
Pierre BESNARD (sports automobiles)	200 €
Paul PETIT (sports automobiles)	3 000 €
Jérémy RENARD (voltige aérienne)	550 €

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires établies selon le modèle « type » adopté par délibération n° CP2023-04/4/25 de la commission permanente du 28 avril 2023.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées sur le Budget départemental, Chapitre 65 Article 65748 Fonction 326.

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**